

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix- neuf décembre, à 19 heures, le Conseil municipal de Chassey le Camp s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Jean-Louis DOREAU, Dominique MARCANTONI, Christine MARTIN, Christine RIGOULOT, Guy JONNIER, Stéphane POULET, Thierry MORETEAUX, Guillaume PIERRE.

Etaient absents : Patrick MARLOT et Marie-Noelle ROSEROT.

Secrétaire de séance : Dominique MARCANTONI

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter une fiche avec délibération : accordé à l'UNANIMITE.

1/ SOLIDARITE MAYOTTE

Le Maire propose, à la demande de l'Association des Maires de France une subvention pour aider au rétablissement de ce département : le Conseil décide d'une somme de 350 € à attribuer à la Protection Civile : UNANIMITE.

2/ APPROBATION PV DE SEANCE

Le Maire propose le compte rendu du CM du 28 novembre par Mme Christine MARTIN.
Il est accepté à l'UNANIMITE.

3/ MUTUELLE DU PERSONNEL

Suite à la délibération du Conseil autorisant le Centre de Gestion à établir une convention de mutuelle, celui-ci a choisi la MNT. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention d'adhésion à cette mutuelle avec une participation de 15 euros mensuelle sur cotisation de chaque agent adhérent. UNANIMITE

4/ PREVOYANCE PERSONNEL

Suite à la délibération du Conseil autorisant le Centre de Gestion à établir une convention de prévoyance, celui-ci a choisi TERRITORIA Mutuelle. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention d'adhésion avec cet organisme avec une participation à hauteur de 50 % de la cotisation mensuelle de chaque agent. UNANIMITE.

5/ MODIFICATION DU P.L.U.I

Le Maire soumet au Conseil les modifications du PLUI concernant la suppression d'un Emplacement Réservé, suite à l'achat de la parcelle D434 par la Commune ainsi que le tracé définitif des accès à la zone artisanale des Garruches qui ne comportera aucun accès direct sur la D974. Le Conseil, après en avoir délibéré, confirme ces deux points à l'UNANIMITE.
Un courrier sera adressé à Mr le Président du Grand Chalon en ce sens.

6/ QUESTIONS DIVERSES

- Une somme de 146€46 sera perçue par la Commune pour la tenue des 2 scrutins des élections législatives.
- Un premier bilan de Panneau Pocket fait apparaître un fonctionnement correct allant de 50 à 287 (info voirie) consultations, justifiant le contrat pris.
- Le chantier SYDESL à Bercully est terminé : les nouveaux éclairages sont branchés, les câbles retirés et les poteaux devraient disparaître en janvier.
De leur côté les opérateurs de la fibre considèrent le secteur comme éligible et proposent leur abonnement.
- Le chantier SYDESL de rénovation de l'éclairage du Bourg est également effectué et les nouvelles sources lumineuses sont en service.
- La Sté Bodet propose un devis de 225.60 € pour la repose du moteur des cloches de l'église, réparé par nos soins (contre 3.192 € pour un neuf) Thierry MORETEAUX est chargé de trouver une entreprise.
- Carrières ROBERT : l'acte d'achat par la Commune des parcelles A82 et A84 est arrivé en Mairie. L'acte de vente de la carrière au Département sera signé le 27.12.2024. Dès le début de l'année prochaine, le Département installera un groupe de travail avec la Commune et d'autres partenaires pour définir le projet d'Espace Naturel Sensible Pédagogique.
- Projets 2025 : le Conseil réfléchit aux principaux projets pour l'année 2025.
Sont notamment évoqués 1/ un gros chantier à Nantoux (pluvial : rue du Grenier à sel, voirie : place et rues Beaujard, Grenier à sel), 2/ la remise en peinture des huisseries de la façade de la Mairie, 3/ l'achat d'une grosse débroussailluse, 4/ la finition du lavoir du Bourg (grilles d'accès et rétablissement de l'arrivée d'eau).
L'adjointe chargée de la voirie propose une sérieuse révision de l'épaveuse.
- Demandes de subventions : le Conseil refuse les subventions sollicitées par France-Alzheimer et les Amis de l'hôpital de Chagny.

Questions des Conseillers : Dominique Marcantoni s'interroge sur des découvertes archéologiques éventuelles lors de la réalisation des travaux au hameau de Nantoux, (pluvial).

Fin de séance à 19h40.

Le secrétaire de séance

Dominique MARCANTONI

le Maire de Chassey le Camp

Jean Louis DOREAU